

Notice du concours d'admission sur Licence

École Centrale Casablanca

Edition 2021

Ce concours est ouvert aux étudiants inscrits en DEUG/DEUST ou 3^{ème} année de licence d'universités (L2 et L3), en mathématiques (fondamentales ou appliquées). Les étudiants qui ont obtenu leur DEUG/DEUST en mathématiques en 2019 sans être inscrits en licence de mathématiques peuvent également candidater.

Les élèves sélectionnés seront admis en 1^{ère} année du cycle ingénieur de Centrale Casablanca. Leur admission sera conditionnée par l'obtention effective du DEUG/DEUST ou de la licence.

Ce concours a vocation à identifier des étudiants :

- Ayant déjà atteint un niveau d'excellence dans une ou plusieurs disciplines scientifiques.
- Ayant la capacité à progresser rapidement dans des disciplines nouvelles pour eux.
- Ayant une forte volonté de réussir, et une maturité affirmée sur leur projet personnel et professionnel

1. Préinscription sur dossier : Du 16 au 30 juin 2021 à minuit

Pour candidater, les étudiants peuvent **remplir un dossier de candidature en cliquant sur le lien ci-dessous** :

<http://concours-parallele-emi-ecc.com/>

Les conditions requises pour candidater à l'ECC sont les suivantes :

- Être inscrit en DEUG/DEUST ou en licence dans une filière Mathématique (fondamentales ou appliquées), ou avoir obtenu un DEUG/DEUST en 2020 en Mathématiques. L'admission à l'École Centrale ne pourra être prononcée qu'après obtention effective du DEUG/DEUST ou de la licence.
- Avoir obtenu le baccalauréat en 2018 ou plus récemment.
- Avoir préparé le diplôme de DEUG/DEUST en 4 semestres au plus ; ou le diplôme de licence en 6 semestres au plus.
- Être âgé(e) de moins de 23 ans à la date du concours.

2. Admissibilité : 08 juillet 2021

Le jury d'admissibilité examinera les dossiers, et établira une liste d'admissibilité pour Centrale Casablanca. Les décisions seront publiées le 08 juillet 2021 sur le site <http://www.centrale-casablanca.ma>.

Une convocation individuelle sera envoyée aux candidats pour les épreuves orales mais pas pour les épreuves écrites.

Composition du jury :

Le jury d'admissibilité à Centrale Casablanca est composé du Directeur Adjoint (président du jury), du Directeur des Programmes, et des Professeurs.

La décision d'admissibilité est basée sur les notes obtenues par les candidats, durant les 2 ou 3 années de leurs études universitaires.

L'admissibilité est prononcée pour les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes générales en DEUG/DEUST et licence ; environ 30 élèves seront déclarés admissibles, mais le jury peut se réserver le droit d'augmenter ou de diminuer ce nombre, en fonction de la qualité des dossiers de candidature reçus.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

3. Épreuves d'admission : le 12,15,16 et 17 juillet 2021

Les épreuves d'admission auront lieu aux dates et lieux suivants :

- Épreuves écrites (communes à l'EMI et Centrale Casablanca) : le 12 juillet 2021 dans les locaux de l'EMI à Rabat
- Épreuves orales (pour les candidats admissibles à Centrale Casablanca uniquement) : les 15, 16 et 17 juillet 2021 dans les locaux de l'ECC (Ville Verte Côté Latéral Est - Bouskoura - Maroc).

Les élèves passant l'oral pour Centrale Casablanca pourront être logés à leur demande les 14, 15, 16 et 17 juillet au soir. S'ils souhaitent être logés, ils devront en faire la demande au plus tard le 10 juillet 2021 auprès de logementconcours@centrale-casablanca.ma.

Pour être autorisés à passer les épreuves d'admission, les candidats admissibles devront présenter les originaux des documents fournis préalablement dans le dossier de pré-inscription (carte d'identité, diplômes, bulletins de notes, etc.).

Objectif de l'épreuve d'admission :

Elle est destinée à sélectionner parmi les candidats retenus sur dossier ceux à même de réussir la formation de l'École Centrale Casablanca. En 2021, **10 places seront offertes à Centrale Casablanca**. Ce nombre est indicatif, le nombre réel de candidats retenus dépend uniquement de leur niveau de qualité.

Nature des épreuves écrites (épreuves communes à l'EMI et à Centrale Casablanca)

- **E1** : une épreuve écrite de mathématiques de **3 heures**, portant sur des questions et problèmes d'analyse et algèbre, correspondant au programme de DEUG/DEUST de mathématiques.
 - **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en mathématiques.

- **E2** : une épreuve écrite de physique **de 3 heures**, portant sur des questions et problèmes de mécanique, dynamique, électricité, correspondant au programme de DEUG/DEUST de physique.
 - **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en physique.

Nature des épreuves orales (épreuves propres à Centrale Casablanca)

- **E3** : Un entretien non scientifique de **30 mn** :
 - Focus explicite sur le projet, le parcours et la motivation.
 - Qualités évaluées :
 - Volonté / ténacité
 - Maturité, capacité à se projeter dans l'avenir
 - Niveau d'élaboration du projet personnel, cohérence
 - Stabilité, solidité de caractère
 - Dynamisme, ambition, envie de réussir,
 - Sens de l'écoute, ouverture
 - En revanche, l'épreuve ne vise pas à mesurer des qualités trop directement liées au milieu familial des candidats, telles que l'aisance sociale et relationnelle, ou la culture générale.

Coefficients :

- **Épreuve E1 (mathématiques)** : coefficient 6
- **Épreuve E2 (physique)** : coefficient 3
- **Épreuve E3 (entretien)** : coefficient 5

Examineurs :

Les examinateurs sont des professeurs et dirigeants de l'École Centrale Casablanca et du Groupe des Écoles *Centrale*.

Jury d'admission

Le jury d'admission à Centrale Casablanca est composé du Directeur Adjoint (président du jury), du Directeur des Programmes, et des Professeurs.

4. Résultats : au plus tard le 31 juillet 2021

La publication des résultats se fera sur <http://www.centrale-casablanca.ma>. Les admis en seront de plus informés par courrier, postal ou électronique, avec réponse exigée quant à leur acceptation d'intégrer l'école qui leur est proposée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : contactconcours@centrale-casablanca.ma